

Système de Gestion des Organismes 145 ou CAMO Symposium Qualité

Référence: **SQ 01-DIS**

Type: **Symposium**



Descriptif de la formation

3 règlements récents ont imposé ou vont imposer aux organismes de maintenance, de gestion du maintien de la navigabilité et de production à se mettre en conformité, en mettant en œuvre notamment un Système de Gestion :

- le 24 mars 2020 : Mise en application avec période de transition de 24 mois des Règlements (UE) 2019/1383 et 2020/270 pour les organismes agréés Partie CAMO
- le 2 décembre 2022 : Mise en application avec période de transition de 24 mois du Règlement 2021/1963 pour les organismes agréés Partie 145 (homogénéisation avec la Partie CAMO)
- le 7 mars 2023 : Mise en application avec période de transition de 24 mois du Règlement 2022/201 pour les organismes agréés Partie 21G

OSAC vous propose, sous forme de symposium qualité, de balayer l'ensemble des questions et difficultés rencontrées par les organismes M/G pour effectuer la transition vers les agréments CAMO, afin de partager ce retour d'expérience avec les organismes 145 concernés ;

Stagiaires concernés

- Dirigeant Responsable
- Auditeur ou Responsable d'audit
- sont également concernés : RN, RE, RT et RRO.

Conditions de participation:

Symposium gratuit organisé en distanciel, dédié en priorité aux usagers des organismes 145 ou CAMO basés aux Antilles.

La session se déroulera sur 2 demi-journées consécutives : **les 24/10 et 25/10 après-midi (heures parisiennes) soit les 24/10 et 25/10 matin pour les Antilles.**

Un lien TEAMS vous sera envoyé, une fois votre inscription confirmée.

Inscription dans la limite de 2 participants par organisme.

L'inscription doit se faire depuis le site OSAC, la gratuité sera obtenue en indiquant votre numéro d'agrément.

Durée de la formation:

1 jour

Nombre maximum de participants:

30

Document(s) délivré(s):

Attestation de présence

Objectif pédagogique

Revoir avec les participants, au travers de présentations, d'études de cas, de retours d'expérience et surtout d'échanges, les attendus liés à la mise en œuvre d'un Système de Gestion pour un agrément CAMO ou 145.

Programme

En partant de l'étude du CAMO.A.200 :

- 1_Organisation
- 2_Politique de sécurité
- 3_Identification des dangers et la gestion des risques
- 4_Compétence du personnel
- 5_Documentation du Système de Gestion
- 6_Surveillance de la conformité

... Focus sur :

- Les exigences réglementaires,
- Le retour d'expérience et les difficultés rencontrées.
- Le traitement des écarts notifiés par l'Autorité
- Les thèmes récurrents des écarts notifiés par l'Autorité.

"Symposium animé par Daniel SACCHET, Directeur Qualité d'OSAC"

Pour plus d'informations: formation@osac.aero